

# Pour combien de temps les gens vont-ils se conformer aux ordres ?

**« Personne au Québec ne souhaite vivre sous une dictature communiste comme celle de Xi Jinping », écrit l'auteur. Les appels répétés et convaincants du premier ministre François Legault à la solidarité et, implicitement, à l'obéissance civile aux consignes évolutives des autorités de la santé publique en ce temps de pandémie auront-ils un effet aussi percutant et efficace que les stratégies de « mobilisation sociale » mises en place par le gouvernement chinois ?**

Bien sûr, personne au Québec ne souhaite vivre sous une dictature communiste comme celle de Xi Jinping.

Mais que se passera-t-il si la crise s'installe à demeure pour plusieurs mois ? Que les gens commencent à s'impatienter, à passer en mode « sauve qui peut », à chercher des coupables, à se bousculer dans les files d'attente à la porte des hôpitaux, etc. ?

En situation de crise sanitaire et de manque de produits et services essentiels, quelle sera la durabilité de la « solidarité volontaire » et de la conformité aux appels à l'auto-isollement, à l'entraide et à la compréhension face aux mesures de restrictions mises en place pour contenir la propagation du virus et éviter la catastrophe dans le réseau de la santé ?

Quelle est la limite de la cohésion sociale et de la conformité volontaire aux édits des autorités publiques quand celles-ci se fondent sur la présomption que tous se comporteront tant et aussi longtemps que la crise durera en fonction des valeurs universelles de solidarité, d'entraide et de recherche du bien commun ?

La théorie de Lawrence Kohlberg au sujet des six stades de développement des structures du jugement moral peut aider à prévoir les dangers sociaux d'une crise qui durerait trop longtemps. Une structure de jugement moral est une disposition cognitive et affective à résoudre un problème ou un dilemme selon un ensemble de solutions et de modèles derrière lesquels se dégagent les principes moraux qui guident nos choix. Chacune des trois structures comporte deux stades. Cette hiérarchie des principes moraux fonctionne selon le modèle des poupées russes.

## **Préconventionnel ou postconventionnel ?**

Les adultes dont la structure de jugement moral est préconventionnelle obéissent pour éviter les punitions et agissent en faisant passer leurs intérêts égoïstes en premier. Par exemple, ceux qui n'hésitent pas à travailler au noir, à payer au noir ou à camoufler des revenus à l'impôt (y compris les PDG et autres abonnés aux paradis fiscaux) sont quelques exemples. Ceux qui ont une structure conventionnelle font des choix et agissent selon des principes moraux qui les amènent à vouloir se conformer aux attentes de leur milieu, aux règles sociales et aux lois. Pour qu'une société démocratique fonctionne, il faut que ce soit le cas de la majorité des adultes dans la majorité de leurs pratiques sociales.

Quant aux gens dont la structure de jugement moral est postconventionnelle, ils recherchent le grand bien pour le plus grand nombre, quelle que soit la situation, et, chez une personne sur dix, ils se réfèrent à un principe éthique universel qu'ils vivent comme une exigence intérieure.

Jusqu'à ce jour, le message du premier ministre Legault, tant par le message en lui-même que par la personnalité du messenger, est de niveau postconventionnel : il fonde son discours sur un contrat social implicite avec les Québécois voulant que chacun agisse durant cette crise en fonction du plus grand bien pour le plus grand nombre et du respect des droits.

Or, selon la théorie de Kohlberg, seulement 13 % de la population se comporte selon les principes moraux associés au stade postconventionnel no 6 (principe éthique universel). Donc, la question qu'il faut se poser est la suivante : est-ce que la majorité du 87 % restant de la population du Québec est au stade postconventionnel no 5, à savoir la recherche, en toutes circonstances, du plus grand bien pour le plus grand nombre même si les comportements qui y correspondent vont à l'encontre de leurs intérêts égocentriques ? Je ne dispose pas de données probantes pour répondre à cette question.

Ce que l'on sait cependant, c'est qu'au stade conventionnel, on recherche l'approbation des autres, on se conforme aux règles et aux lois et on veut maintenir et soutenir l'ordre social établi tant et aussi longtemps que la majorité des autres le font. Dans ce sens, les personnes adoptant habituellement des comportements liés aux stades conventionnels ne sont pas des champions du changement radical dans leurs modes de vie et de l'ajustement mutuel en situation de crise entraînant des problèmes complexes, voire insolubles.

Alors, combien de temps pourront-ils se conformer sans régresser aux stades préconventionnels (vols, violence, etc.), à un désordre sanitaire, alimentaire et économique de grande ampleur comme celui que l'on peut projeter si la crise n'est pas maîtrisée d'ici quelque deux mois ?

Il ne faut donc pas oublier que l'appel à des principes moraux caractéristiques des stades postconventionnels aura un effet plus ou moins durable. Je suggère donc qu'il faut dès à présent prévoir des modalités de passage du niveau « solidarité volontaire » au niveau « solidarité volontaire encadrée » avec les moyens nécessaires pour retenir tout le monde « dans le cadre ».

Serge Gagnon, essayiste, publié le 21 mars 2020 dans [www.lapresse.ca](http://www.lapresse.ca)